

ocean.notaires.fr

13, boulevard du Maréchal JUIN
BP 710
85167 SAINT JEAN DE MONTS
Tel : 02 51 58 29 56
Fax : 02 51 59 13 78

Vente immobilière

Pièces et renseignements demandés à l'ACQUEREUR

LISTE DES PIÈCES À FOURNIR

- copie du **livret de famille** et éventuellement **contrat de mariage, contrat de pacs**
- **relevé d'identité bancaire signé**
- copie de la **carte d'identité**
- en cas de vente par une société : **statuts de la société et K-Bis.**

INFORMATIONS LIÉES AU FINANCEMENT

VERSEMENT OBLIGATOIRE SUR LE COMPTE DE L'ETUDE (RIB ci-après)
DU DEPOT DE GARANTIE ET D'UNE PROVISION SUR FRAIS
POUR LE RENDEZ-VOUS DE SIGNATURE DE L'AVANT-CONTRAT DE VENTE :

PROVISION SUR FRAIS : Pour le rendez-vous de signature de l'avant-contrat de vente, il vous est demandé le versement d'une provision sur frais de 500,00 euros. Ce montant viendra en déduction des frais d'acquisition qui vous seront appelés lors de la signature de l'acte de vente.

DEPOT DE GARANTIE : cet acompte sur le prix de vente doit être viré sur le compte de l'Etude pour le rendez-vous de signature de l'avant-contrat, il s'élève à 5 % du prix de vente au minimum pour les immeubles bâtis et à 10 % du prix de vente pour les terrains



NOTAIRE CONSEIL
DES PERSONNES PUBLIQUES

Relevé d'identité Bancaire

	Trésorerie ST JEAN DE MONTS BD DU GENERAL	Domiciliatio		SIEGE SOCIAL				
		Code	Code	N° de	Clé RIB			
		40031	00001	0000147023	12			
Cadre réservé au destinataire du relevé		Identifiant Norme Internationale Bancaire						
		FR91	4003	1000	0100	0014	7023	G1
SCP OCEAN NOTAIRES 13 BD DU MARECHAL JUIN - BP 710 85167 ST JEAN DE MONTS CEDEX		Identifiant International de la Banque (BIC)						
		CDCG FR PP						

Notaires

A compléter :

Nom et prénom de votre vendeur :	
Ses coordonnées téléphoniques :	
Son adresse mail :	
Adresse du bien acquis :	

PRIX DE VENTE :

DEPOT DE GARANTIE (5% du prix de vente au minimum pour les immeubles bâtis et 10% du prix de vente pour les terrains) :

PRET :

- montant emprunté :
- taux maximum :
- durée maximum :

AUTRE CONDITION SUSPENSIVE (en cas de condition suspensive de la vente d'un bien vous appartenant, merci de nous adresser copie de l'avant-contrat de vente) :

Faut-il prévoir une faculté de substitution ?

INFORMATIONS RELATIVES AUX QUOTITES D'ACQUISITION EN CAS DE PLURALITE D'ACQUEREURS :

Apports personnels :

	Acquéreur 1 Nom :	Acquéreur 2 Nom :	Total :
Apports personnels €€€

Fonds empruntés :

Montant total des prêts nécessaires au financement de l'acquisition, et le cas échéant des travaux €
La prise en charge des remboursements des prêts sera assurée par les acquéreurs de la façon suivante	Acquéreur 1 : %
	Acquéreur 2 : %

QUESTIONNAIRE D'ETAT CIVIL

Monsieur / Madame	Monsieur / Madame
Nom (de naissance) :	Nom (de naissance) :
Nom (d'usage) :	Nom (d'usage) :
Prénoms :	Prénoms :
Date de naissance :	Date de naissance :
Lieu de naissance :	Lieu de naissance :
Nationalité (1) :	Nationalité (1) :
Profession :	Profession :
N° de portable :	N° de portable :
N° de téléphone travail :	N° de téléphone travail :
N° de téléphone maison :	N° de téléphone maison :
E-mail :	E-mail :
Adresse :	Adresse :
Code postal + Ville :	Code postal + Ville :

(1) Pour les personnes n'ayant pas la nationalité française : fournir une copie de la **carte de séjour** en cours de validité.

- Célibataire non soumis à PACS
- Marié(e) avec.....
- Date du mariage :
 - Lieu du mariage :
 - Dans l'hypothèse de la conclusion d'un contrat de mariage, préciser :
 - . Régime adopté :
 - . Date du contrat de mariage :
 - . Nom et adresse du notaire :
- PACSé(e) avec.....
- Date du contrat de PACS :
 - Lieu du PACS :
- Rupture du pacs conclu avec.....
- Date de rupture du PACS :
- Divorcé(e) de.....
- Date du divorce :
 - TGI ayant prononcé le jugement :
- Veuf(ve) de.....
- Date du décès du conjoint :
 - Lieu du décès :

Mention légale d'information pour les formulaires de collecte de données
 L'office notarial est le responsable des traitements de données de ses clients dont la finalité correspond à l'accomplissement de ses activités notariales, notamment de formalités d'actes.
 La communication des données est obligatoire pour permettre au notaire d'accomplir ses diligences.
 Certaines données descriptives et économiques permettent d'alimenter une base de données immobilière, déclarée à la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés, pour assurer la production d'informations d'intérêt général.